

Paroisse la Chaux-de-Fonds

Assemblée ordinaire du 8 juillet 2020 au Temple Farel

Présidence : Pierre Hirschy

Scrutateurs : Jonathan Marthy, Pierre-Laurent Dakouri, Michel Nicolet

PV de cette assemblée par France-Dominique Studer.

Excusés : Agnès Huguenin, Ruth Blatter, Edith-Marie Schwab, Anne-Laure Coucet, Jean-Claude Perrinjaquet, Claude Waelti, Daniel Hauri, Pierre Berset, Willy Eggerling, Marcel et Geneviève Jaquet, Armand Studer, Jean-Marc et Nicole Bauer, Maguy Monier Hildwein

38 personnes présentes, 12 personnes ont transmis leur bulletin de vote par courrier

1. Accueil

Thierry Muhlbach s'appuie sur l'image de l'arche de Noé pour transmettre son message. Le confinement dans l'arche, puis un déconfinement progressif avec le symbole de l'arc-en-ciel. L'arc-en-ciel : contient toute la palette des couleurs, toutes les nuances possibles. C'est la cohabitation et le dialogue entre toutes les idées et toutes les sensibilités. L'arc-en-ciel : insaisissable. Dieu se donne au fur-et-à-mesure que l'on avance. Dieu et tous les vivants regardent ensemble en direction de l'arc-en-ciel, tous dans la même direction. Dieu offre à l'homme l'espérance envers et contre tout.

2. Election du président de l'assemblée et des scrutateurs :

Election de Pierre Hirschy comme président, de J. Marthy, P-L Dakouri et M. Nicolet comme scrutateurs.

3. PV de l'assemblée du 26 mars 2019

Accepté avec remerciements à son auteur, Laurent Huguenin

4. Rapports d'activités : voir les documents, envoyés par mail et par courrier à la plupart des paroissiens, consultables sur le site de la paroisse

Véronique Frutschi Mascher résume les différents rapports et remercie tous ceux qui les ont rédigés.

Questions-suggestions : rien

5. Elections au conseil paroissial : voir les documents, envoyés par mail et par courrier à la plupart des paroissiens, consultables sur le site de la paroisse

Madame Mégane Ba Rohrbach et Monsieur Frédéric Chollet acceptent un mandat au conseil de paroisse. Monsieur Chollet accepte le poste de caissier de la paroisse.

50 bulletins rentrés

Mme. Ba Rohrbach : 48 oui 2 non

Mr. Chollet : 47 oui 2 non 1 abstention (lui-même !)

Félicitations et remerciements à tous les deux.

Le conseil paroissial accueille volontiers d'autres personnes. Ne pas hésiter à s'annoncer auprès de la présidente.

6. Présentations des comptes 2019, Frédéric Chollet

Voir documents

Recettes : Fr. 805'121.13

Charges : Fr. 852'855.77

Perte : Fr. 47'734.64

Raisons de ce déficit : charges pour Parc 9 plus élevées que budgétées

charges pour Numa-Droz 75 plus élevées que budgétées

charges pour le Grand-Temple plus élevées que budgétées

pas d'appel pour « Réformés » en 2019

Les fonds de la paroisse ont fortement diminué, ceci pour financer le Centre paroissial (diminution de Fr. 850'000.-) Au total, le Centre paroissial a coûté Fr. 855'242.13, le budget avait été établi à Fr. 880'000.-

Questions-suggestions :

-appel pour le journal « Réformés » n'a pas été fait en 2019. Pourquoi ?

Véronique Frutschi Mascher répond que la priorité a été mise sur la recherche de fond pour le Centre paroissial

-on nous avait indiqué que le changement d'architecte permettrait de belles économies. Finalement, peu de différence. Était-il adéquat de se séparer du premier architecte ?

Le coût a quand même été inférieur au budget, ce qui est un beau résultat.

Le coût de l'ascenseur est très élevé (la moitié du coût total).

Certains travaux ont pu être fait par les bénévoles de la paroisse, mais moins que souhaité. En effet, les délais imposés pour la bonne avancées des travaux n'ont pas permis d'organiser un planning avec la disponibilité des bénévoles.

Le changement d'architecte a principalement été motivé par le changement dans la commission et une modification de la vision de ce chantier.

Présentation du budget 2020, Frédéric Chollet

Le budget 2020 présente une perte de Fr. 45'000.-

Ce budget a été établi avant le COVID 19, donc il faut le considérer avec prudence.

La situation reste très délicate, les temps restent durs, précise le caissier.

Françoise Ducommun lit le rapport des vérificateurs de compte, elle-même et Marcel Jaquet.

Questions-suggestions :

-il y a certes moins de pertes que les années précédentes, mais les efforts sont-ils suffisants ?

Pour le caissier, un budget acceptable est un budget qui est équilibré donc on n'a pas encore atteint le but.

Pierre Hirschy informe qu'une commission de recherche de fonds va se mettre au travail. Toute aide est bienvenue.

-suggestions pour des économies :

Le porte-parole fait double emploi : il y a « Réformés » qui permet à la paroisse de transmettre des informations, il y a le site de la paroisse et les informations concernant les cultes dans ArcInfo.

Une réflexion doit se faire concernant la musique aux cultes : lorsqu'il y a une vingtaine de personnes au culte de Saint-Jean, la collecte ne sert qu'à payer l'organiste professionnel.

La Présidente pense que le Porte-Parole reste utile, mais la question sera reprise. Il faut trouver encore plus de synergies entre les moyens de communication écrite.

-on entend dire que le licenciement de Kathy Vitolo a été abusif car elle aurait été en congé maladie. Qu'en est-il, va-t-on dépenser de l'argent en avocat, compensation ...aurait-on pu éviter une telle situation ?

Pierre Hirschy répond que l'assemblée sera informée de la façon dont les choses se termineront avec Kathy. Alain Schwaar précise que le conseil paroissial souhaite se réapproprier la question de ce licenciement et sortir du juridique pour aller vers une médiation.

-a-t-on imaginé un scénario du futur ? combien d'années la paroisse va-t-elle encore pouvoir vivre avant la faillite ?

*Pierre Hirschy répond : diminuer les charges, il y a encore des efforts à faire
augmenter les recettes, des recherches de fonds sont faites
Numa-Droz 75 : réinvestir pour augmenter les locations
compter sur la générosité de chacun*

-quand l'Eglise fera-t-elle payer les services funèbres, mariages...aux personnes qui ne paient pas leur contribution ecclésiastique, alors que les paroissiens attendent la visite des ministres ?

Cette question a déjà été abordée. Elle est régulièrement reprise.

Votation :

Comptes : 48 oui 2 abstentions

Budget : 42 oui 2 non 4 abstentions

7. Divers

-La Présidente relève que ses 9 ans au conseil paroissial et ses 3 ½ de présidence ont été marqués par des problèmes financiers mais aussi par une tendance aux rumeurs et aux mécontentements. Cependant, ce n'est pas des comportements conformes à ce que Dieu nous demande.

Les mots durs que l'on peut lire dans les échanges, cela doit changer. Pour cela, il faut une prise de conscience, la volonté de changer, la volonté de travailler ensemble et ne pas avoir peur de vouloir avancer.

Il faut alors être plus solidaire et essayer de se comprendre.

-les ministres sont remerciés pour les méditations mises sur le site de la paroisse durant le confinement. Ce contact a été précieux.

-durant le confinement, un vendredi soir, il a été rapporté que des jeunes avait fait la fête dans le local des jeunes, au sous-sol du centre paroissial. Ils ont également joué à cache-cache dans le temple, tant et si bien que des voisins ont appelé la police à 2H00 du matin. Ils ont même laissé la clef dans le Temple, retrouvée par la police et rapportée le lendemain.

Cette mésaventure est totalement contraire à la notion de respect censée prévaloir dans une communauté chrétienne. Il est donc important qu'une suite soit donnée à ces évènements : Quelles mesures ont été prises par le conseil paroissial pour que cela ne se reproduise pas et pourrait-on demander à ces jeunes un travail d'utilité pour la paroisse pour faire amende honorable ?

Il est demandé également au CP de surveiller attentivement la consommation d'alcool dans les locaux du sous-sol, des mineurs étant susceptibles de fréquenter ce lieu dont le but est avant tout d'être un espace de rencontre et de partage dans le respect de la foi chrétienne.

Les applaudissements de l'assemblée prouvent que ces remarques doivent être prises au sérieux. La Présidente informe que le CP a eu la promesse que ça ne se reproduira pas. Elle relève la bonne idée que sont les travaux d'intérêts pour la paroisse.

-formation pour les visiteurs : la paroisse est toujours à la recherche de visiteurs, une formation est prévue, voir avec Rico Gabathuler.

La présidente est remerciée pour son engagement.

L'assemblée se termine à 21H45.

La Chaux-de-Fonds, 16 juillet 2020

France-Dominique Studer